



# Comité exécutif du Conseil multidisciplinaire

## Plan d'action 2016-2018

Actions	Objectifs	Moyens
<p>1. Avis sur les pratiques professionnelles et aux actions entreprises par le CIUSSS.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Rédiger des avis et recommandations en conformité avec notre mandat;</li> <li>*Rédiger une procédure permettant aux membres du CM de faire une demande d'avis;</li> <li>*Adopter cette procédure au Comité exécutif;</li> <li>*Informer la direction générale et les membres du CM de cette procédure.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Mise en place d'un mode de fonctionnement formel pour le CMPC;</li> <li>*Consultation des instances responsables des pratiques professionnelles (Ressources humaines);</li> <li>*Établissement d'un calendrier de rencontre et de moyens de communication avec l'exécutif du CM.</li> </ul>
<p>2. Appréciation et amélioration de la qualité de la pratique professionnelle des membres du CM.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Redémarrer les travaux du Comité de maintien de la promotion de la compétence (CMPC);</li> <li>*Assurer un soutien auprès des membres du CMPC dans l'actualisation des mandats donnés;</li> <li>*Établir avec le CMPC les dossiers prioritaires favorisant le maintien ou l'amélioration des compétences cliniques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Mise en place d'un mode de fonctionnement formel pour le CMPC;</li> <li>*Consultation des instances responsables des pratiques professionnelles (DRH, DSM);</li> <li>*Établissement d'un calendrier de rencontre et de moyens de communication avec l'exécutif du CM.</li> </ul>
<p>3. Soutien à l'implantation des comités des pairs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Rédiger et adopter un cadre de référence pour les comités de pairs;</li> <li>*Assurer la bonne marche des comités de pairs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Diffuser la procédure pour la création de comités de pairs</li> </ul>
<p>4. Présence aux comités de travail du CIUSSS de l'Est de Montréal</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Assurer une participation active des membres du CM aux comités de travail de notre CIUSSS dont le processus d'agrément;</li> <li>*Rédiger une procédure permettant d'établir la marche à suivre pour une représentativité équitable des membres du CM aux divers comités du CIUSSS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Recenser le nom des membres du CM participants à ces comités;</li> <li>*Connaître le mandat et les responsabilités de nos membres participants;</li> <li>*Produire un rapport des activités pour les membres du CM et de l'AGA;</li> <li>*Inviter les représentants des comités aux rencontres du Comité exécutif pour un compte-rendu des travaux.</li> </ul>
<p>5. Soutien et Développement du Conseil multidisciplinaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Participer aux activités de soutien et de développement du CM par la participation aux instances provinciales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Choisir un ou des membres qui participeront aux activités suivantes : Colloque, Association des CM du Québec, Conseil multidisciplinaire régional, Assemblée générale de l'Association des CM du Québec.</li> </ul>



## Comité exécutif du Conseil multidisciplinaire Plan d'action 2016-2018

Actions	Objectifs	Moyens
6. Reconnaissance des membres de notre CM	Favoriser la reconnaissance de nos membres en soulignant leurs bons coups.	*Constituer un comité de reconnaissance qui adoptera un mode de fonctionnement et une activité.
7. Plan de communication du CM	*Assurer une communication claire auprès des membres du CM; *Adopter un plan de communication.	*Maintenir le dynamisme du CM sur l'intranet et étendre le rayonnement du CM au CIUSSS.
8. Présence aux instances communes du CIUSSS.	*Prendre part à des activités communes en compagnie d'autres instances comme le CII, le CIIA et la CMDP.	*Engager des liens de complémentarité avec les autres conseils existants ; *Établir des relations formelles avec le CII, le CIIA et le CMDP.
9. Agrément Canada et le souci de la qualité de la pratique professionnelle	*Participer à la démarche d'Agrément Canada au CIUSSS en collaboration avec la direction générale.	*Susciter la participation de membres du CM et du Comité exécutif aux comités de travail. *Constituer au sein de l'exécutif un comité de travail ad hoc sur ce sujet.
10. Révision des règlements du Conseil multidisciplinaire	*Revoir les règlements de régie interne en conformité avec l'engagement pris en Assemblée générale	*Constituer au sein de l'exécutif un comité de travail ad hoc sur ce sujet.

Version du 23 mai 2017